

Le magazine de votre ville

Rencontre à Combs

N°158
Avril
2015

AVENIR DE SÉNART :
Séance exceptionnelle
du conseil municipal
le 13 avril 2015 à 19h.
Venez nombreux !



**Dossier > Budget 2015 :
quand on aime, on compte !**

TCHIP
La coiffure à petits prix
www.tchip.fr

Chez Tchip pas besoin de cagoule



SHAMPOOING + BRUSHING **10€**
*sur cheveux courts

SHAMPOOING BRUSHING + COUPE **22€**

SHAMPOOING BRUSHING COUPE + COULEUR **32€**

SHAMPOOING BRUSHING COUPE + COULEUR INOA **42€**

SHAMPOOING BRUSHING COUPE + BALAYAGE **52€**

COMBS-LA-VILLE
23, avenue de la République
Tél. : 01 60 60 08 08
Du mardi au samedi de 9h à 19h. Le jeudi de 10h à 20h

Sans rendez-vous. Nos prix sont nets et sans suppléments. Prix maximum conseillés.
100% marques LOBEA et KERASTASE.
La marque Kerastase est disponible uniquement dans les salons TCHIP dépositaires de la marque.
Shampooing + Brushing 10€ sur cheveux courts. Avez-vous les cheveux courts ?
OUI, si vos cheveux ne touchent pas les épaules.

fermélec
valorisez votre habitat

RGE QUALIBAT EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE ENR
FAAC AUTOMATISMES ET CONTRÔLES D'ACCÈS

AUTOMATISMES
PORTAILS ET CLOTURES
ELECTRICITE GENERALE
FENÊTRES* VOILETS*

*** pour votre crédit d'impôt**

www.fermelec.com
38 ter, rue de Villecresnes, BRUNOY
01 69 39 25 25

Ouverture du secrétariat: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
SARL au capital de 7622.45€ - 419 219 548 RCS EVRV

Magic PARIS



FOURNISSEUR OFFICIEL

Chaque jour de match du Paris Saint Germain, les clients portant un accessoire siglé PSG se verront offrir une remise de **-15% sur l'ensemble de leur commande.**

Offre non cumulable sur d'autres promotions en cours et sur la gamme signature

PSG TV +

McDonald's
ZAC de l'Ormeau - Avenue André Malraux
77380 Combs-la-Ville

f mcdcombslaville

Portes Ouvertes «L'art à l'hôpital»

FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Vendredi 17 avril 2015, de 14 h 30 à 20 heures
Centre médical & pédagogique de Varennes-Jarcy

Nos jeunes patients, parents, enseignants, équipe médicale et partenaires vous attendent au sein de notre établissement de Soins de Suite et de Réadaptation Pédiatrique. Les réalisations effectuées lors des ateliers tout au long de l'année se rejoindront pour s'exposer aux yeux de tous dans le cadre de cette journée dédiée à l'Art à l'hôpital.

- 15h / 16h30 / 18h**
3 parcours sensoriel et théâtral avec la compagnie le T.I.R. et la Lyre
- A partir de 16 h**
Performance Graph de **Maxime Dufour** sur un mur autour d'un mot choisi par les visiteurs : être à Varennes-Jarcy c'est...
- A 19 h**
Cocktail et improvisation de **Virginio Vona** (Toile de 2 mètres sur 3)





Centre médical et pédagogique de Varennes-Jarcy
29 rue de la Libération - 91480 Varennes-Jarcy

Contact : 01 69 39 99 00
dir.varennes@sfef.net

Nous remercions nos partenaires :





SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Des jeunes citoyens investis
- Coup de pouce au financement du permis de conduire
- Les animations de Trait d'Union
- Résultats des élections départementales

7 Travaux

8 Elargissons notre horizon

- Vers la disparition de Sénart et l'affaiblissement de notre capacité communale

9 Bien vivre

- Avec le printemps, le retour des hirondelles

10 Dossier

- Budget 2015 : quand on aime, on compte !

13 Économie locale

- Un label ressources humaines à Sénart - Melun - Val de Seine
- Les commerçants 2A2C présents lors des grands rendez-vous !

14 Dans vos quartiers

- Quand conseils de quartier riment avec intérêt général...

15 À votre rencontre

- Jean-Luc Ravis, directeur territorial de Pôle Emploi

16 Du temps pour soi

- L'Outre-Mer à l'honneur à la médiathèque
- Le sport dans tous ses états
- Opéra en fête
- Du côté de l'Élan 11-15 ans

19 Les associations

22 Vie municipale

23 À noter

Mobilisation générale !

Depuis plusieurs semaines je suis entré en résistance face au funeste projet de l'Etat de rattacher arbitrairement notre agglomération et donc notre commune à un vaste ensemble intercommunal situé en Essonne et dominé par Evry, ville chère au Premier Ministre.

Personne n'est dupe et les intéressés le reconnaissent clairement : ce regroupement contre nature, excluant volontairement tout rapprochement avec nos voisins Seine et Marnais de Melun et de ses environs, a été concocté dans le seul but d'assurer à nos voisins essonnais une majorité politique. Ce n'est pas très glorieux !

J'en veux pour preuve la présence dans cet ensemble de la commune de Grigny, avec laquelle nous n'avons pas vraiment de lien historique....

Devant le refus persistant de l'État de répondre à nos questions et de nous donner le temps d'apporter nos propres réflexions à la construction d'un ensemble intercommunal véritablement pertinent en Seine et Marne, j'ai décidé de vous donner la parole.

C'est pourquoi, à l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 13 avril, qui débutera exceptionnellement à 19 heures, je soumettrai aux élus de la commune la délibération qui permettra la tenue prochaine d'une consultation officielle des habitants, qui sera probablement fixée au samedi 9 mai.

Venez très nombreux assister à cette séance au cours de laquelle vous pourrez évidemment vous exprimer.

Les municipalités de Cesson et de Réau feront de même et je ne vois pas comment nos collègues des 5 autres communes de Sénart pourront priver leurs habitants de leur volonté de dire ce qu'ils pensent de ce coup bas porté à nos communes et à notre département.

Et je ne vois pas plus comment l'État pourra rester sourd et aveugle devant le refus massif qui, sans nul doute, se dégagera de ces consultations, d'autant plus



Lors de la visite à Combs-la-Ville sur le thème du logement, de François Fillon le 5 mars 2015

que depuis le 29 mars, notre département, comme celui de l'Essonne d'ailleurs, est appelé à être conduit par une nouvelle majorité plus à l'écoute de nos préoccupations et qui saura nous soutenir cette fois-ci plus vigoureusement.

Notre canton a, de très peu, manqué l'occasion de rejoindre cette nouvelle majorité : ce n'est pas faute pour vous, à Combs-la-Ville, d'avoir très majoritairement fait confiance à mon équipe en plaçant clairement en tête du scrutin du 22 mars mon ami Gilles Alapetite, malheureusement écarté du second tour du fait des résultats dans les autres communes alors qu'il avait toute votre confiance pour l'emporter largement.

Cette nouvelle donne départementale ne manquera pas malgré tout d'avoir des effets positifs pour notre commune qui pourra enfin bénéficier d'une oreille attentive du département pour que soit assuré l'entretien minimum de ses voiries, en particulier les rues de Sommeville et Sermonoise totalement délaissées, malgré nos relances incessantes, par l'ancienne majorité.

Une nouvelle donne en Seine et Marne, un combat pour notre survie auquel vous apporterez votre contribution décisive : les mois qui viennent, grâce à vous et du fait de notre détermination, permettront, je l'espère, de sauver notre identité et d'éviter le fol et pire scénario politicien imaginé par le gouvernement.



Votre Maire

Guy Geoffroy





François Fillon en visite à Combs-la-Ville le 5 mars dernier afin de travailler et réfléchir sur les questions liées au logement en particulier avec les bailleurs sociaux.



Entourés de leur familles, de leurs amis et du député maire Guy Geoffroy madame et monsieur Kerangueven ont célébré leurs noces d'or le samedi 7 mars 2015.

Les images...



À l'occasion de la commémoration du 19 mars, une délégation s'est rendue place du 19 mars et ensuite au monument aux morts.

... du mois...



Entre soleil et pluie la fête foraine a quand même ravi les petits et les grands à la recherche de sensation.



The Rookies gagnant du concours chorégraphique lors du 380 Prime le 21 mars 2015. Découvrez toutes les photos du concours sur www.facebook.fr/cliclaville



Le café littéraire « Un livre, une Commune » a eu lieu vendredi 13 mars à 20h30 à la MJC l'Oreille Cassée. Les auteurs invités étaient Sophie Simon pour « Gary tout seul » et Pierre Vens pour « La nuit grecque ».



Le vernissage de l'exposition Recycl'art s'est déroulé le 20 mars 2015. L'exposition a lieu jusqu'au 12 avril.



Les enfants des différentes crèches et de la Halte-jeu de Combs-la-ville ont assisté ce mardi 24 mars au spectacle « Voyage au Pays des Lumières » proposé par la compagnie CCDM, et offert par la municipalité.



Les anniversaires de Paloisel ont été fêtés le 25 mars 2015. Patrick Sédard, maire adjoint est entouré des seniors venus souffler les bougies.

De jeunes citoyens investis

Le 26 mars, 18 jeunes collégiens et lycéens résidents de Combs-la-Ville ont été installés dans leurs fonctions de jeunes conseillers du CCJC par le Député-Maire Guy Geoffroy.

Basé sur un acte de volontariat et un investissement de 18 mois, l'engagement de nos jeunes leur permettra de s'épanouir en tant que citoyens actifs et responsables en



mettant à profit leur énergie et leur enthousiasme pour s'impliquer dans la vie de la commune.

Placé sous la présidence de Guy Geoffroy, Député-Maire et animé par Juliette Bredas, Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, la Jeunesse et à la Citoyenneté, le Conseil Communal des Jeunes Citoyens est une instance d'échanges, de réflexions et de propositions entre la municipalité et les jeunes sur des objectifs d'intérêt général.

Les jeunes conseillers tiendront au moins trois réunions plénières par an et se réuniront en groupes de travail par thématiques de projets.

Ils pourront s'exprimer auprès de la municipalité dont le souhait est de valoriser leurs aspirations.

Coup de pouce au financement du permis de conduire.

Vous pouvez déposer un dossier de demande d'aide financière si vous vous inscrivez pour la première fois dans une auto-école de la ville à condition :

- d'habiter la ville depuis au moins un an au moment de la demande,
- d'avoir entre 18 et 25 ans,
- d'avoir terminé votre scolarité,
- d'être en recherche d'emploi, en fin de formation (dernière année Bac pro, IUT, BTS, Licence...), en apprentissage ou en alternance. Attention vous ne devez pas être titulaire d'un CDI,
- être employé à temps plein,
- avoir des ressources qui n'excèdent pas celles d'un quotient familial 4.



Si votre dossier est accepté, vous vous engagez à effectuer « un investissement pour la vie locale ».

Renseignements : Actions Citoyennes : 01 60 60 93 17, PIJ : 01 60 60 96 60 ou Tremplin 16-20 ans : 01 64 13 16 20.

Dispositif cofinancé par le Fond social européen.

EN BREF

Une aide pour passer le BAFA

Vous avez 18 ans et cherchez un job dans l'animation ? Pour cela, il vaut mieux vous former et obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Le service Jeunesse de la ville vous propose une aide individuelle et financière. Elle est versée sous conditions avec le soutien financier de l'Etat.

Où ? Quand ? Comment ?

Vous devez habiter la commune depuis au moins un an, être âgé de 18 ans (au 1er juillet 2015) et n'avoir pas plus de 21 ans au dépôt du dossier. Vos ressources ne doivent pas excéder le quotient familial 5 (vous pouvez faire une estimation de votre quotient familial en ligne sur le site www.combs-la-ville.fr).

Renseignements : 01 60 60 93 17

Le BIJ devient PIJ

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) cède la place au Point Information Jeunesse (PIJ). Deux informateurs jeunesse dont un chargé du multimedia accueillent le public aux horaires suivants : lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Renseignements : 01 60 60 96 60

Le mois thématique du PIJ

Action portée par le réseau information jeunesse de Seine-et-Marne, le thème du mois d'avril sera : **Guide « jobs d'été »**. Des ateliers auront lieu lors de la première semaine des vacances du 20 au 24 avril 2015. Des demi-journées de 14h à 17h seront consacrées aux ateliers d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, à la recherche de jobs sur Internet et des offres à l'affichage seront disponibles.

Renseignements : 01 60 60 96 60

Les animations de Trait d'Union

Retour sur une rencontre intergénérationnelle qui a emmené petits et grands au Moyen-Âge.



Mercredi 25 février une cinquantaine de personnes ont embarqué pour une visite dans le Moyen-âge d'où sont sortis de belles dames parées de bijoux et de valeureux chevaliers avec leur heaume et leur bouclier, confectionnés sur place. Mamans, papas, mamies ont accompagné les enfants dans ce périple jusqu'aux grottes de Lascaux pour y laisser leurs empreintes. Théo, le chef cuisinier de tous les temps attendait ces voyageurs intrépides pour pétrir à la main, façonner et cuire le bon pain. Après un goûter d'antan, pain beurre, chocolat, tout le monde est rentré chez soi en promettant de se retrouver pour

d'autres moments aussi agréables. Merci à tous les bénévoles qui ont travaillé avec l'équipe de Trait d'Union. La prochaine étape de notre voyage dans le temps sera **la Soirée Secrets d'Histoire**. Histoire de Combs-la-Ville par Joseph Perret le vendredi 17 avril de 19h30 à 22h. À partir de 8 ans. Sur inscription. Participation : une boisson.

ANIMATIONS À NE PAS MANQUER EN AVRIL

Ateliers Nouveaux Parents, Nouvelle Vie. Vous êtes jeunes parents ? Venez vous rencontrer et échanger autour d'un café avec vos bébés. Deux mardis par mois de 9h à 11h. Prochaine rencontre le mardi 14 avril.

Le mercredi 22 avril de 12h à 16h30 **animation «Challenge en famille»** en partenariat avec le service prévention pour les familles avec les enfants de plus de 6 ans. Inscriptions du 30 mars au 15 avril. Participation : une boisson par famille.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Résultats des élections départementales du 29 mars 2015

Le canton de Combs-la-Ville est composé des communes de Brie-Comte-Robert, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, et Réau.

Sur l'ensemble du canton, avec 9683 voix soit 60,74%, c'est le binôme PS constitué de **Jean Laviolette et de Virginie Thobor** qui remporte le scrutin devant le binôme FN constitué de Thérèse Lougassi et de Morgann Vanacker (6259 voix soit 39,26%).

La participation était de 42,57%.

Il y a eu 1419 bulletins blancs soit 7,99% et 395 bulletins nuls soit 2,22%

Le détail des résultats est affiché à l'hôtel de ville. Vous le trouvez aussi sur le site Internet de la ville : www.combs-la-ville.fr

EN BREF

Les petites brèves des seniors

Le Mardi 7 avril à 14h participez au **Loto** dans la salle d'animation du Pré aux Tilleuls. Participation d'un lot d'une valeur de 3€ / **Inscriptions auprès de Violette au 01 64 13 45 28.**

Ciné club : le mardi 5 mai à 14h à la Coupole assistez à la projection du film **Un singe en hiver**, film français réalisé par Henri Verneuil, sorti en 1962, interprété par Jean-Paul Belmondo et Jean Gabin, adaptation du roman éponyme d'Antoine Blondin.

En vue de la **Rencontre inter-générationnelle** avec les petits de la crèche familiale Ribambelle, le mardi 26 mai à 9h30, nous recherchons des papies et mamies pour partager un temps convivial de découverte d'instruments de musique (gong, piano à queue, timbales, batteries) avec des tout-petits au conservatoire de Combs-la-Ville. **Violette au service animations seniors au 01 64 13 45 28.**

Sac'Ados, le coup de pouce des 16-23 ans

Ce dispositif a pour objectif d'aider financièrement les jeunes de 16 à 23 ans à partir en vacances de manière autonome et de les accompagner dans la préparation de leur séjour. Dans le sac : 155 euros de chèques vacances/ services, carte assistance assurance, kit santé...

Service jeunesse : 01 60 60 96 60 ou 01 64 13 16 20.

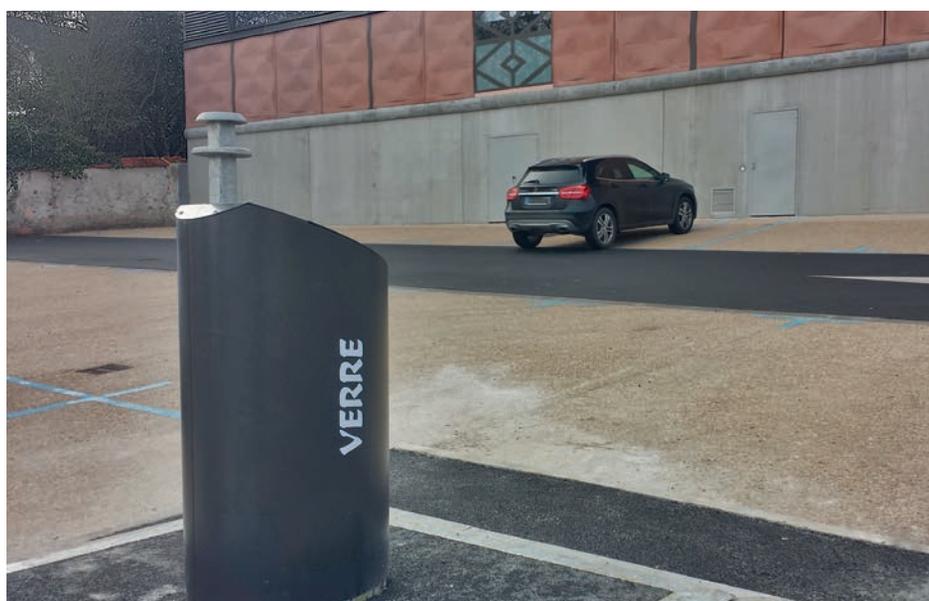
Cérémonies officielles

Le 26 avril rue Sommeville à 11h30, rassemblement en mémoire des victimes et héros de la déportation et le 8 mai commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale à 10h30 avenue de la Chesnaie puis place du Souvenir à 11h15.

Espace Albert Camus, les associations bientôt chez elles !



L'espace associatif Albert Camus situé avenue Jean Jaurès est en phase d'achèvement. La Pédale Combs-la-Villaise, la compagnie des Châteaux de sable et les sections modélisme, aquariophilie et poterie de la MJC y emménageront durant la première quinzaine d'avril.



Un nouveau conteneur enterré pour collecter le verre est maintenant installé sur le parking du nouveau marché municipal. L'encombrement sur le parking est ainsi réduit au minimum. Coût : 15 000 euros.

EN BREF

Cours de tennis n° 3

Réfection du cours n°3 (au stade Alain Mimoun) du 7 avril au 15 mai. Entreprise : Parc Espace.

Coût : 35 197 euros TTC

Groupe scolaire Orée du Bois

Remplacement du revêtement de sol de l'auditorium entre le 20 et le 29 avril. Entreprise Delcloy.

Coût : 15 912 euros TTC

Groupe scolaire des Quincarnelles

Réfection de l'accès à l'esplanade du 20 au 29 avril.

Entreprise Fournier

Coût : 4200 euros TTC

École maternelle le Chêne

Isolation phonique et remplacement des éclairages dans une salle de classe.

Entreprise Modulobat/MGM

Coût : 5466 euros TTC

Renforcement du réseau BTA (basse tension)

Pour les rues des Marnières et Vaux la Reine. Maître d'ouvrage ErDF. Entreprises : Inéo Réseaux

Démolition du pavillon de la Fresnaye

Déconstruction du pavillon de la Fresnaye. Des coupures EDF interviendront mi avril/début mai. Les parkings de la Fresnaye et devant la boulangerie et la banque seront neutralisés durant les travaux qui devraient durer 15 jours.

Entreprise : CFTDL.

Coût partiel : 23 727 euros

Gymnase Allende

Suite à l'incendie qui a eu lieu en décembre, les travaux de reconstruction de la salle détruite ont démarré le 25 mars. La réouverture du gymnase dans sa totalité est prévue pour le 1^{er} septembre 2015.

Vers la disparition de Sénart et l'affaiblissement de notre capacité communale ? Luttons !

Dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) qui crée la Métropole du Grand Paris au 1er janvier 2016, toutes les intercommunalités de l'unité urbaine de Paris sont appelées à fusionner dans des conditions permettant de mettre en place de nouvelles communautés d'agglomérations d'un minimum de 200 000 habitants.

En juillet 2014, la proposition de l'État était que Sénart fusionne avec la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine et la communauté de communes Seine-Ecole autour de Saint Fargeau Ponthierry.

Fin août 2014, pour des raisons qui n'ont jamais été communiquées aux communes, Sénart est absorbée dans une agglomération de 530 000 habitants composée également de Evry, Corbeil, Grigny, l'Arpajonnais et le Val d'Orge alors que Melun Val de Seine et Seine Ecole obtiennent une dérogation au seuil des 200 000 habitants pour fusionner au sein d'une nouvelle intercommunalité de 120 000 seulement.

La demande de dérogation de Sénart pour sortir de ce nouveau périmètre a été refusée à deux reprises...

La Commission Régionale de Coopération Intercommunale du 12 février 2015 entérine finalement une intercommunalité de 330 000 habitants dans laquelle Sénart est associée à Evry, Corbeil et Grigny mais sans le Val d'Orge et l'Arpajonnais qui obtiennent d'être réunies dans une intercommunalité de 201 000 habitants.

L'arrêté entérinant ce nouveau périmètre a été signé par le Préfet de Région début mars. Le Préfet de département doit maintenant soumettre ce périmètre aux communes concernées. Si plus de la moitié des communes représentant plus de la moitié de la population du périmètre refuse le projet alors de nouvelles demandes de dérogation seront à nouveau possibles.

Avant de délibérer sur la question, les élus Combs-la-Villais ont souhaité consulter la population de Combs-la-Ville. Aussi,

courant mai 2015 selon des modalités qui vous seront précisées par la suite, vous pourrez vous prononcer pour ou contre le rattachement de Sénart à cette nouvelle intercommunalité.

Le conseil municipal du 13 avril 2015 commencera exceptionnellement à 19h pour permettre de poser le cadre et les enjeux de la question et en débattre avec vous. Venez nombreux !

Le député-maire Guy Geoffroy a pris la

tête de l'opposition à ce mariage forcé. Vous pouvez lire ses éditoriaux dans les Rencontre de janvier 2015 et de février 2015. Le conseil municipal de Combs-la-Ville a d'ailleurs déjà délibéré contre le projet le 17 novembre 2014 à l'unanimité.

Les élus de l'agglomération de Sénart qui ont été amenés à délibérer une première fois le 16 octobre 2014 s'étaient également prononcés contre.

MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX

Une «Entente» existe déjà depuis plusieurs années entre les agglomérations de Sénart, Melun, Evry et Corbeil. Elle permet une concertation permanente sur les grands enjeux de cet important «cadran sud-est» de l'Île de France. Certes, on peut estimer être plus «puissant» à 330 000 qu'à 105 000 habitants mais le projet du gouvernement qui ferait selon les termes du Préfet lui-même, «basculer» Sénart en Essonne, présente de très nombreux inconvénients que suggère la liste non exhaustive des points suivants :

- Sénart est une ville nouvelle au développement maîtrisé qui a su préserver son cadre de vie. Evry, Corbeil et Grigny sont saturés sur le plan de l'habitat et vont pouvoir trouver à Sénart une réserve foncière qu'ils n'ont plus.
- Que représentera Sénart (en Seine-et-Marne) avec 105 000 habitants dans un ensemble Essonnien de 200 000 habitants ? Le poids de l'intercommunalité entière sera plus fort certes, mais celui de Sénart dans cet ensemble sera nul. L'identité Sénartaise à laquelle nous sommes attachés, disparaîtra.
- Les Sénartais resteront-ils Seine-et-Marnais ou deviendront-ils Essonnien ?
- Les impôts locaux de l'agglomération d'Evry sont actuellement plus élevés que ceux de Sénart. Quid des impôts de la nouvelle intercommunalité ?
- Dans un contexte budgétaire déjà difficile, des inconnues importantes existent concernant les dotations futures de la nouvelle intercommunalité pour les communes qui la composeront.
- Vous avez élu vos conseillers communautaires au suffrage universel direct pour la première fois lors des élections municipales de mars 2014. Ces nouveaux conseillers communautaires seront-ils vos représentants dans la nouvelle intercommunalité ?
- Quelle coopération demain avec Melun pour l'hôpital ou les transports par exemple alors que Melun ne fera pas partie de la même agglomération que Sénart ?
- Où se trouvera le lieu de décision et d'administration de la nouvelle intercommunalité ? A Evry ou à Sénart ?
- Notre commune devra-t-elle renoncer à certaines de ses compétences (culture, sport...) qui font déjà partie des prérogatives de l'agglomération d'Evry ?

Des nids pour favoriser le retour des hirondelles



Des nids ont été installés pour les hirondelles sur le toit de la MJC.



L'hirondelle de fenêtre est quant à elle présente au cœur des villes et construit ses nids en façade des maisons et bâtiments, sous la corniche des toits.

UNE ESPÈCE TRÈS PROTÉGÉE

Les populations d'hirondelles ont fortement diminué. Le Muséum National d'Histoire Naturelle a en effet mesuré un déclin de l'ordre de 40% des colonies en l'espace de 20 ans. Sont en cause notamment l'urbanisation, la diminution de leurs ressources alimentaires (insectes), de leurs milieux et matériaux de nidification, le climat.

À noter que cette espèce bénéficie d'un statut de protection depuis la loi du 10 juillet 1976 : aucune atteinte ne peut lui être portée et ses nids ne peuvent être détruits sous peine d'une amende.

Pour encourager le retour des hirondelles, différentes solutions existent ! Planchettes de protection, nids artificiels, ...

Renseignements sur www.lpo.fr et www.enquete-hirondelles.fr

Dans la continuité de son engagement en faveur de la préservation de l'environnement, la commune dans le cadre des réflexions menées au sein du groupe de travail biodiversité, vient d'équiper le toit de la MJC d'aménagements peu ordinaires : des nids artificiels d'hirondelles de fenêtre. L'objectif est de renforcer l'implantation de la colonie existante.

Les hirondelles sont des oiseaux migrateurs qui passent l'hiver en Afrique subsaharienne. Elles effectuent chaque année un aller-retour de plus de 12000 km. Deux espèces d'hirondelles, principalement, sont visibles dans notre région, car elles s'accommodent particulièrement bien à la proximité de l'homme : l'hirondelle rustique est très présente dans les anciens corps de ferme, les bâtiments toujours «ouverts»...

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service gratuit proposé aux Combs-la-Villais dont l'habitation peut être surveillée par la Police municipale, à partir de la voie publique, durant leur absence (période de congés scolaires annuels ou absence de 7 jours consécutifs minimum). La fiche OTV de surveillance de votre propriété est disponible à la police municipale et à l'accueil de la mairie. Elle peut également être téléchargée sur le site www.combs-la-ville.fr et doit être retournée à la mairie avant votre départ. En cas de constat extérieur d'effraction, c'est la Police nationale - en coordination avec la Police municipale qui intervient sur les lieux.

Renseignements : 01 60 60 13 00

EN BREF

Les abeilles à l'honneur

En avril et en mai les abeilles sont à l'honneur et différentes manifestations et animations sont proposées au public.

Atelier cuisine et dégustation de miels le mardi 7 avril de 9h à 11h (ouvert aux adultes) à Trait d'Union, participation 2€. *Renseignements et inscription au 01 60 60 92 44.*

Atelier familles sur le thème de l'abeille, mercredi 8 avril de 15h à 17h (ouvert aux enfants accompagnés de leurs parents) confection de pain d'épices et atelier créatif sur le thème de l'abeille à Trait d'Union, participation 2€. *Renseignements et inscription au 01 60 60 92 44.*

Des animations pour les seniors sur le thème de l'abeille sont proposées le jeudi 9 avril de 14h à 16h : projection de film-rencontre avec un apiculteur local. Le mercredi 15 avril de 14h30 à 16h : rencontre intergénérationnelle (en partenariat avec le centre de loisirs maternel La Noue). Salle du Pré aux Tilleuls, Ehpad Les Patios de l'Yerres, 2 allée René Lalique. *Renseignements 01 64 13 45 28.*

Café du goût sur le thème du miel à la MJC le jeudi 21 mai 2015 à 20h30. Participation d'un apiculteur local et dégustation de miels. *Renseignements auprès de la MJC au 01 60 60 76 98.*

La déchetterie : horaires d'ouverture

La déchetterie située rue de Varennes est ouverte du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45. Le samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45. Le dimanche de 9h à 11h45. La déchetterie est fermée les jours fériés.

Renseignements : 01 69 00 74 15

Quand on aime, on compte !

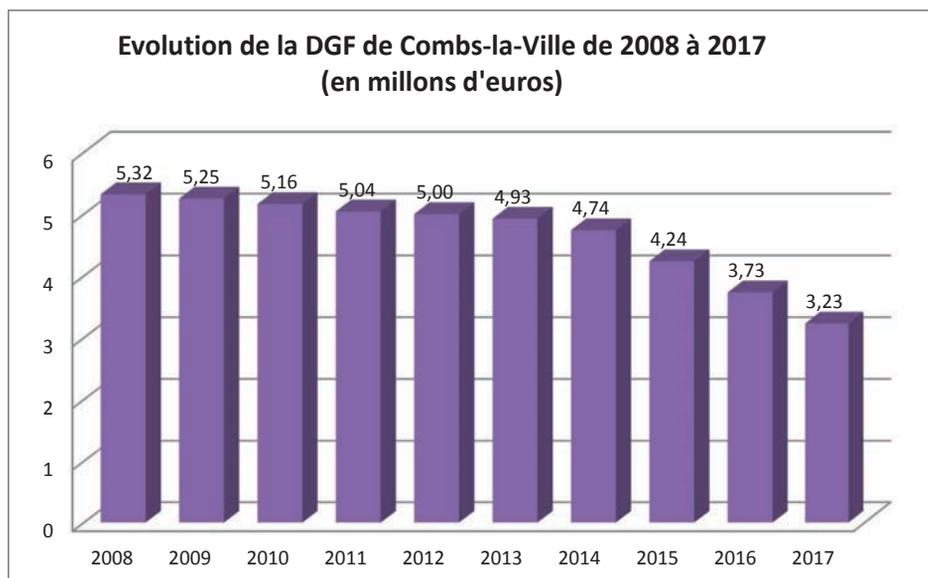
Dans un contexte difficile pour les collectivités locales en raison de la conjoncture et de la baisse importante des dotations de l'Etat, le budget primitif 2015 a été voté par le Conseil municipal le 23 mars 2015. Les efforts constants menés depuis plusieurs années pour contenir les dépenses ont permis de dégager à l'issue de l'exercice 2014 un excédent de fonctionnement que l'on peut qualifier d'exceptionnel. Ceci devrait permettre de franchir le cap de l'année 2015.



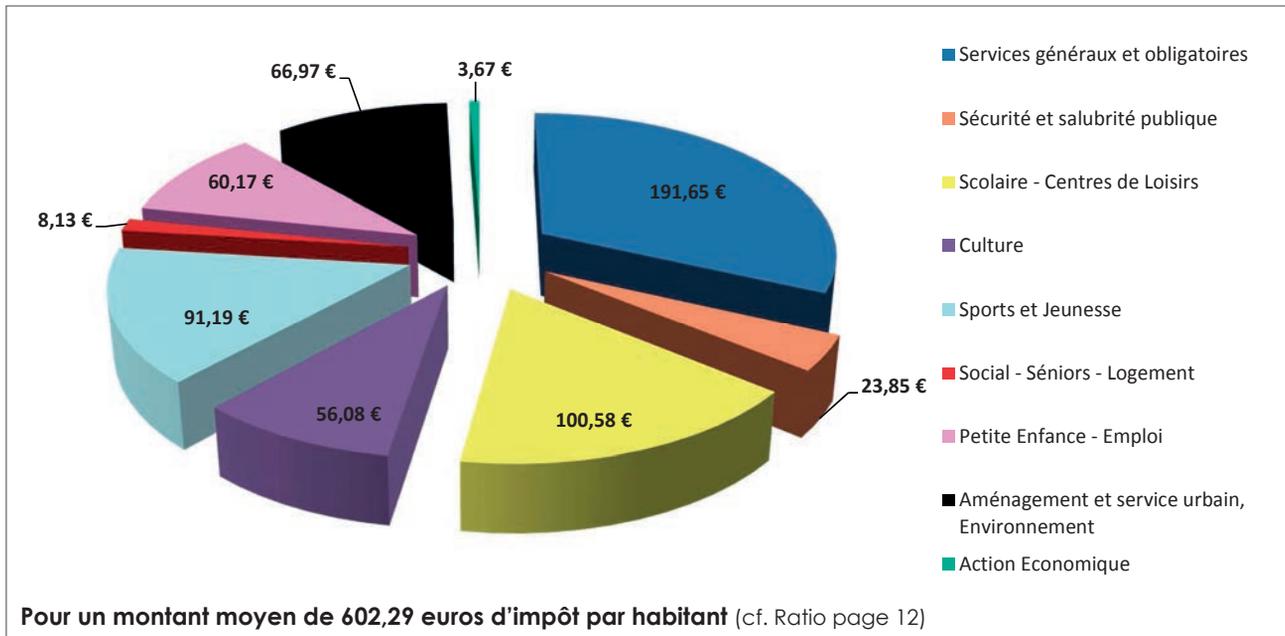
Des recettes en baisse

Les recettes de fonctionnement proviennent en majorité :

- du produit des impôts dont les taux sont maintenus depuis 2002 après la baisse continue de 1996 à 2001,
- des dotations de l'État et autres financeurs qui diminuent de façon drastique comme le montre l'exemple de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) dans le tableau ci-contre,
- du produit des services dont la tarification augmente de 2,5%



Mieux comprendre l'utilisation de vos impôts



Les services à la population ont un coût

Les services municipaux proposés à la population ont un coût dont il est parfois nécessaire de se rendre compte. Tous les efforts effectués pour diminuer les dépenses superflues ont pour objectif de préserver des services nécessaires mais qui coûtent chers.



Pour la commune, coût réel annuel d'un élève : **648,73 euros** à multiplier par le nombre total de 2705 élèves



Pour la commune, coût réel annuel d'un élève à la restauration scolaire : **317,85 euros** à multiplier par le nombre total de 2705 élèves



Pour la commune, coût réel annuel d'un enfant en crèche : **7882,28 euros** à multiplier par le nombre total de 173 enfants inscrits en crèche



Pour la commune, coût réel annuel d'un élève du conservatoire : **1033,67 euros** à multiplier par le nombre total de 736 élèves inscrits



Les principaux investissements 2015

Des **travaux de bâtiment** pour un montant de 1 510 000 euros dont :

- 600 000 euros pour l'entretien régulier,
- 550 000 euros pour l'aménagement du Pavillon du petit Chêne dans le Parc Chaussy au profit de la Maison du Combattant et du Citoyen, de Combs Jumelage et des Compagnons d'Irminon,
- 260 000 euros pour la 1ère tranche des travaux de la Coupole que la ville récupère suite au déménagement de la Scène nationale vers le Théâtre du Carré,
- 112 000 euros pour la déconstruction du pavillon de la Fresnaye situé devant le château de même nom, et l'aménagement des abords,
- 105 000 euros de travaux divers dans les écoles.

La **reconstruction du gymnase Allende** qui avait été détruit par un incendie en décembre 2013 pour 861 487 euros financés par l'assurance. Les travaux viennent de commencer et devraient se terminer début septembre.

Des **travaux d'infrastructures** pour un montant total de 895 000 euros dont :

- 50 000 euros pour les espaces verts,
- 250 000 euros pour l'éclairage public qui consiste notamment à remplacer les candélabres à boules par des leds. La seconde tranche est prévue en 2015 dans le quartier du Bois l'Évêque. Sur la commune, l'ensemble des candélabres à boules sera remplacé par des leds d'ici 5 à 6 ans. Cela représente environ 1200 candélabres,
- 585 000 euros pour la voirie dont 150 000 euros pour l'accessibilité et 250 000 euros pour la rénovation des chaussées.

Le budget communal est un document public disponible à l'accueil de la mairie ou sur www.combs-la-ville.fr

Achat de **matériel informatique** pour les services 76 583 euros

Acquisition de **matériel divers et de mobilier** pour 141 543 euros dont 2 vélos supplémentaires pour l'aquabike à la piscine (4800 euros), le renouvellement d'une table de tennis de table (1560 euros), une paire de but de handball (3300 euros), des flûtes et des percussions au conservatoire (6000 euros)

L'achat de **deux nouveaux véhicules électriques** pour 35 000 euros.

QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

Information financières - ratios	Valeurs Combs-la-Ville
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 191,09 euros
Produit des impositions directes / Population	602,29 euros
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 192,98 euros
Dépenses d'équipement brut / Population	159,26 euros
Encours de dette / Population	574,32 euros
DGF / Population	190,08 euros
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	68,98%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	86,92
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	104,62%
Dépenses d'équipement brut / Recettes de fonctionnement	13,35%
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	0,48

Un label Ressources Humaines à Sénart - Melun - Val-de-Seine

Le Label Ressources Humaines (RH) Sénart – Melun Val-de-Seine valorise l'engagement social et citoyen des entreprises du territoire dans le domaine des Ressources Humaines.

L'Agence ESIRIS, Ingénierie de St Pierre du Perray a été la première à obtenir le label RH en janvier 2015 pour une durée de deux ans. Cette société va bénéficier d'un accompagnement qui sera réalisé par la MDEF* de Sénart avec pour support le plan d'actions issu du diagnostic.

Ce label s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des entreprises dans la RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Ainsi, une entreprise candidate ne répondant pas à la totalité

ou à une partie des critères, pourra se voir proposer un suivi personnalisé lui permettant de les atteindre.

Si votre entreprise use de pratiques RH qui méritent d'être connues ou si vous souhaitez améliorer vos compétences en tant que manager, et si votre structure est établie sur le territoire de Sénart et/ou Melun Val-de-Seine, **appelez dès à présent au 01 64 13 40 18 ou envoyez un mail à m.mucret@mdef-senart.fr !**

* Maison de l'Emploi et de la Formation.

Les commerçants 2A2C présents lors des grands rendez-vous !

Le vendredi 20 mars les commerçants 2A2C participaient à la grande zumba organisée par la salle de sport Curves au profit des Restos du Coeur (un panier garni faisant office de droit d'entrée) dans la salle des fêtes de Combs-la-Ville. L'association 2A2C a notamment loué un taureau mécanique pour la soirée qui a ravi les enfants et même les adultes !



Les commerçants 2A2C soutiennent les grandes causes : ici la soirée Zumba organisée par Curves au profit des Restos du Coeur

Ce sera également le cas le 1er mai 2015 pour le Marathon où les commerçants seront sur le bord du parcours pour encourager les coureurs. Ils seront situés à la Noue en compagnie de Ginasio qui proposera au public de supporter les coureurs en dansant la zumba et en les accompagnant dans l'effort sur des machines de sport.

Les commerçants 2A2C, en partenariat avec la CCI, proposent deux concours qui mettent les femmes à l'honneur pour ceux qui veulent participer au Marathon sans courir... Il suffit de deviner le temps de la meilleure coureuse du Marathon pour gagner deux pass fitness d'un an chez Ginasio. Bulletins de participation disponibles chez les commerçants participants et téléchargeables sur www.senart.com ou sur combs-la-ville.fr Si vous devinez le temps de la gagnante du 10 km, vous gagnerez un chéquier cadeau d'une valeur totale de 500€ à



BIENVENUE

• Nala Nails

Mlle Laïla Matthiesen

06 07 57 49 42 - Rue des Brandons

Activité : vente de produits autour de la beauté de la main et de l'onglerie

EN BREF

Portes ouvertes au CFA de Saint-Germain-Laval

La formation et l'avenir des jeunes sont l'affaire de tous. Le choix d'un métier est une étape très importante. C'est pourquoi le CFA - Institut des Métiers et de l'Artisanat organise des portes ouvertes pour faire découvrir aux jeunes, parents et enseignants, ses métiers, ses formations, ses diplômés du CAP au BTS le vendredi 10 avril 2015 de 17h à 21h.

Renseignements : 01 64 79 26 64 - www.cma77.fr

valoir chez les commerçants 2A2C. Ce 2e jeu est en ligne uniquement !

www.association-2a2c.fr

1^{er} mai
marathon-senart.com

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association **2A2C** vous propose un **JEU CONOURS**

À GAGNER :
2 abonnements d'un an au **GINASIO** Fitness-club

? : ? ? : ? ?

Cette année la femme est à l'honneur !
Devinez quel sera le temps de la meilleure coureuse du marathon de Sénart ?

Bulletin de jeu disponible chez les commerçants participants, à remplir avant le samedi 25 avril.

Remise du prix vendredi 1^{er} mai à l'arrivée du marathon de Sénart sur le stade Alain Mimoun.

Renseignements : 01 64 13 16 11

Quand conseils de quartier riment avec intérêt général...

Les cinq conseils de quartier viennent à nouveau de se réunir. De façon inégale, le travail prend forme, les discussions sont riches.

Les participants aux conseils de quartier donnent de leur temps pour l'intérêt de tous. L'objectif du travail mené est d'animer le quartier, de donner du sens collectif, de créer du lien social, d'échanger, de discuter, d'aller à la rencontre des autres... Les questions liées à des problèmes de trous dans la voirie, de barrières cassées, d'ampoules défectueuses, de stationnement abusif... peuvent souvent être réglées ailleurs que dans les conseils de quartier qui ne sont pas chargés de transmettre chaque petit tracis individuel inhérent à la vie d'une collectivité. Les habitants peuvent téléphoner pour cela, directement aux services concernés. En revanche n'hésitez pas à faire remonter aux membres des

Petite question,
petit tracis :
Centre Technique Municipal :
01 60 60 07 74
Police municipale :
01 60 60 13 00

conseils de quartier des problématiques globales liées à l'intérêt général, car même sans être membre du conseil de votre quartier vous pouvez participer en envoyant vos idées et suggestions sur les boîtes mails des conseils de quartier.

Dans les conseils de quartier, il faut créer du sens. Vaste question, comment s'y prendre ? Les habitants sont motivés, il faut trouver des idées. Le conseil de quartier **Gare** par exemple souhaite commencer en organisant un pique-nique le dimanche 7 juin à 12h à la Borne

Blanche pour les habitants du quartier. Quel beau moyen de se rencontrer, de discuter, de faire émerger des problématiques communes au quartier, bref d'être porteur de sens. Souhaitons qu'il fasse beau ! Les habitants du quartier seront informés des modalités par un document en cours d'élaboration qui sera distribué dans les boîtes aux lettres par les membres du collège habitants. collegehabitantsgare@gmail.com

Au conseil de quartier **Bois l'Evêque**, les habitants ont souhaité prendre le temps d'évoquer les problématiques liées aux bus. Frédéric Chaillan de l'Agglomération de Sénart qui gère pour le compte du STIF le contrat avec Transdev, est venu répondre à leurs questions lors du conseil de quartier. collegehabitantsboisleveque@gmail.com

À **Prévert**, il a été question de vie de quartier, de vivre ensemble, d'incivilité, de gardiens d'immeuble, de sécurité et de nécessité de dialoguer. collegehabitantsprevert@gmail.com

Au conseil de quartier **République**, on cherche encore ses marques. Il faut trouver une méthode de travail, communiquer et faire émerger des sujets d'intérêt général. collegehabitantsrepublique@gmail.com

Les habitants de **Vieux Pays** aimeraient des solutions aux incivilités routières. Comme tout le monde ! Vitesse, stationnement, vélos sur les trottoirs, sécurité aux abords des écoles... Un sujet qui nous concerne tous. Mais les solutions ne sont pas si évidentes. Un contexte, des réalités, un policier derrière chaque incivilité ? Impossible. Comment trouver des moyens de dialoguer, de faire vivre le quartier, de convaincre, de partager... La réflexion est lancée ! collegehabitantsvieuxpays@gmail.com

DATES

UN GROUPE DE TRAVAIL ANTI DEPÔTS SAUVAGES !

Tout le monde en a assez des dépôts sauvages ! C'est une question de civisme certes, mais quand on a dit ça que fait-on après ? Le député-maire Guy Geoffroy a décidé de créer un groupe de réflexion sur le sujet pour faire un état des lieux, envisager toutes les solutions possibles et mettre en place celles qui sembleront les plus adaptées.

Le groupe est au travail depuis le 23 mars 2015. Il est composé de représentants des services Techniques, Communication et Conseils de quartier, du SIVOM et de cinq habitants issus des conseils de quartier. F. Périodon le maire-adjoint chargé des travaux et des conseils de quartier en assure la coordination. Le groupe s'est donné jusque fin 2015 pour faire des propositions.

Le saviez-vous ?

Les dépôts sauvages ramassés et emmenés au SIVOM par les agents des services techniques de la ville représentent 1/4 de plus que les dépôts naturellement générés par les services de la ville !

Et pendant que les agents de la ville ramassent les dépôts sauvages, ils ne peuvent pas assurer leurs missions (balayeuses, ramassage papiers...).

Renseignements : 01 64 13 16 12 ou www.combs-la-ville.fr

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- 9 juin à 19h30 : Vieux pays
- 11 juin à 19h30 Bois l'Evêque,
- 16 juin à 19h30 : Prévert
- 18 juin à 19h30 : République
- 23 juin à 19h30 : Gare

Retrouvez l'ensemble des travaux des Conseils de quartier sur le site Internet **www.combs-la-ville.fr**



...avec Jean-Luc Ravis, directeur territorial de Pôle Emploi

Pôle Emploi déploie un certain nombre de mesures pour soutenir les démarches des chômeurs longue durée et des jeunes malgré un contexte économique difficile. Jean-Luc Ravis est le directeur territorial Seine et Marne.

Depuis 2013 le diagnostic territorial de la Seine et Marne réalisé par Pôle Emploi permet de répondre aux problématiques socio-économiques identifiées sur le territoire. Les différentes agences Pôle Emploi analysent précisément les caractéristiques et les besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises. Dans le contexte économique difficile Pôle Emploi poursuit son engagement en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. Bientôt il sera proposé aux demandeurs d'emploi en grande difficulté un accompagnement global.

LE RÔLE DE PÔLE EMPLOI

Pôle Emploi, est né le 19 décembre 2008 de la fusion de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et des Associations pour l'Emploi dans l'Industrie et le commerce (Assedic). Il a pour mission l'inscription, l'accueil, l'offre de formation proposée, à tous les demandeurs d'emploi et la gestion de leur demande d'allocation. Un diagnostic précis permet de déterminer la meilleure offre de service pour chaque demandeur d'emploi et notamment pour ceux qui en ont le plus besoin. Quatre niveaux de service d'accompagnement des demandeurs d'emploi existent : suivi, guidé, renforcé et intensif, dans ces deux derniers cas les personnes sont vues plus souvent. Depuis janvier 2015 une mission de conseil en évolution professionnelle (CEP) a été instaurée. Face aux mutations économiques cette nouvelle prestation vise à permettre à chacun de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, et d'accéder à une information individualisée sur les métiers, les formations et les dispositifs. Et ce, dans le but de faciliter l'accès à la formation professionnelle et donc à l'évolution professionnelle.

L'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF SE DÉVELOPPE

Dans une démarche de prévention du chômage de longue durée, Pôle Emploi développe un accompagnement intensif en faveur des publics les plus exposés au chômage. Plus de 4500 demandeurs d'emploi en bénéficient en Seine et Marne, l'objectif est de prévenir le chômage de longue durée. 81 conseillers sont mobilisés dans le cadre de cet accompagne-

ment avec environ 70 demandeurs d'emploi par portefeuille, dont plus de 1850 seniors. Plus de 950 jeunes sont suivis dans le cadre de l'accompagnement intensif jeunes. Cette année l'enjeu est de poursuivre cet effort d'accompagnement. Une quinzaine de conseillers sont présents sur le territoire et s'occupent exclusivement de l'accompagnement intensif des jeunes. Des rencontres bimensuelles avec le conseiller sont établies pour construire avec eux la meilleure stratégie pour la recherche d'un d'emploi. Cette année, au plan local Pôle Emploi renouvelle ses conventions avec la Mission Locale et Cap Emploi.

LA RÉVOLUTION DIGITALE POUR PÔLE EMPLOI !

De nombreux services en ligne existent déjà, 24h sur 24, 7j/7, tous les demandeurs d'emploi accèdent à des services numériques en libre accès sur www.pole-emploi.fr : prise de rendez-vous, inscription, mettre son CV en ligne, rechercher des offres d'emploi toujours actualisées ! Pour aider encore plus les demandeurs d'emploi à réintégrer le marché du travail, Pôle Emploi a décidé de faire sa révolution numérique et lancera à partir du mois de juin un « Emploi Store », une plate-forme numérique à destination des chômeurs et, à partir de 2016, des entreprises. L'objectif ? Leur proposer des services en ligne inédits pour les aider à retrouver plus facilement du travail et faciliter les embauches.

www.pole-emploi.fr : pour consulter les offres d'emploi et s'y abonner. Pour déposer des offres d'emploi et consulter la banque de CV. 39 49* : le service téléphonique dédié aux chercheurs d'emploi / 39 95 : le service téléphonique dédié aux recruteurs.**

Un point relais proximité emploi existe à Combs-la-Ville

Il s'agit d'un partenariat entre la ville et la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart. Dans ce cadre un conseiller est présent à Trait d'Union les lundis, mercredis et vendredis pour recevoir tous les demandeurs d'emploi de la ville et leur proposer une aide technique à la recherche d'un emploi, un accompagnement en entretien individuel. **Sur rendez-vous avec Cédric Ruel au 01 64 13 40 18.**



Maurice Marceney, peinture acrylique sur toile *Yaka Dansé*



Maurice Marceney, *Tambouyer*

L'Outre-Mer à l'honneur à la médiathèque

Dans le cadre de la semaine culturelle de l'Outre-Mer, la Médiathèque et l'Union Outre Mer Sénart vous proposent de découvrir une exposition de l'artiste caribéen Maurice Marceney, et une séance de contes pour toute la famille.



Le public a pu rencontrer Maurice Marceney lors du vernissage le 28 mars

Après des années de pratique, **Maurice Marceney** a su, grâce à ses connaissances en peinture et en sculpture, créer un

univers riche et original, en combinant techniques traditionnelles (peintures à huile et acrylique) et supports plus décalés, comme les jeans. Ce mélange de couleurs, formes et matières rendent son travail innovant et particulier.

« La pratique du dessin, de la manipulation de la couleur et les cours d'arts appliqués m'ont permis d'associer des vêtements, des objets, des volumes, des espaces unis ce qui donne une nouvelle forme d'expression de l'art du jeans sur la toile. »

Pour en savoir plus sur l'artiste: <http://marceney-peintrecaribeen.com/>

Exposition jusqu'au 25 avril, aux horaires habituels d'ouverture de la médiathèque. Séance de contes pour toute la famille, sur le thème de l'Outre-Mer le mercredi 8 avril 2015, à 15h, à partir de 5 ans.

Réservation conseillée 01 64 88 61 53.



ÉVÈNEMENT

Exposition Recycl'art

Jusqu'au 12 avril

D'après le travail de Sabine André et en collaboration avec les Amis du musée du papier. L'installation «fétiches en créatures» se compose d'un ensemble de sculptures arborescentes dont l'apparence s'assimile à une matière entre bois et os. Elles sont constituées de bois, corne, cristal, corail, perles... et toute une « pagaille » de petits jouets, figurines et objets d'enfants glanés dans les vide-greniers, puis assemblés, coupés, triturés, remodelés (résine, vernis acrylique, poudre de nacre, pigments iridescents...).

Au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Café littéraire

« Un livre, Une Commune »

Vendredi 10 avril 2015 à 20h30

à la médiathèque

Dans le cadre de l'opération «Un livre, Une commune», le second café littéraire accueillera Thomas Dietrich pour son livre *Là où la terre est rouge*. Une séance de dédicaces aura lieu à l'issue du café littéraire.

Renseignements et réservations à la médiathèque au 01 64 88 61 53.

Spectacle jeunesse « Guignol amoureux » de Pierre Gripari,

Le samedi 18 avril à 15h30

La compagnie des Châteaux de Sable viendra présenter son nouveau spectacle à la Médiathèque «Guignol amoureux» de Pierre Gripari, le samedi 18 avril à 15h30. À partir de 4 ans, réservation indispensable.

Renseignements et réservations à la médiathèque au 01 64 88 61 53.



Le sport dans tous ses états...

Avec le printemps et les jours ensoleillés qui se profilent, les rendez-vous sportifs sont nombreux : Le Marathon de Sénart le 1er mai, les stages sportifs de l'Ecole Municipale des Sports (EMS) en avril et la Sénartaise le 19 juin pour laquelle il faut rapidement s'inscrire pour la bonne cause mesdames !



La 16^{ème} édition du Marathon de Sénart aura lieu le vendredi 1^{er} mai 2015. Le départ du 10 km aura lieu à 9h et celui du Marathon à 9h30 à Tigery. Le village d'arrivée sera à Combs-la-Ville au parc des sports comme toujours.

Les athlètes Yohann Diniz et Gezmu Zenash (vainqueur féminine en 2014, elle tente un doublé sur le Marathon) seront présents

ATTENTION : un changement intervient sur le parcours cette année les marathonien emprunteront la rue des Ecoles, ils ne passeront plus devant l'Hôtel de Ville. De ce fait la rue Sommeville sera fermée du carrefour de la place de l'An 2000 jusqu'à la rue des Ecoles qui sera elle-même fermée à la circulation et au stationnement.

« ON COMPTE SUR VOUS ! »

Vous le savez, les bénévoles sont essentiels au bon déroulement du marathon que ce soit pour l'épongeage, la sécurité ou le ravitaillement. **Si vous souhaitez participer à cette grande manifestation sportive et festive, faites-vous connaître au service des Sports au 01 60 34 27 64.**

LES STAGES SPORTIFS DE L'EMS

L'École Municipale des Sports a pour but de promouvoir et de développer le sport dans la ville. Découvertes et initiations sportives sont au programme tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires. Voici le détail des stages sportifs de l'EMS durant les vacances de printemps pour les enfants âgés de 6 à 11 ans avec un accueil dès 8h30 sans supplément de

prix. Les repas sont pris en commun au restaurant scolaire Le Paloisel. Les stages sportifs se terminent chaque jour à 17h. **Du lundi 20 au vendredi 24 avril :** sports de glisse (Waveboard, Roller et Trotinette) et activités de pleine nature. Les activités se dérouleront au gymnase J. Cartier. **Du lundi 27 au jeudi 30 avril :** jeux de ballons, sports collectifs et activités de pleine nature. Les activités se dérouleront au gymnase Paloisel. **Renseignements : 01 60 34 27 58**

LA SÉNARTAISE

La 4^e édition de La Sénartaise aura lieu le vendredi 19 juin 2015 au Carré Sénart. La Sénartaise est une course/marche féminine contre le cancer organisée pour la première fois en 2012. La deuxième édition en juin 2013 a réuni 1500 coureuses, la troisième en juin 2014 a rassemblé 2500 participantes qui ont remis un chèque de 12 500 € à la Ligue contre le cancer.

Record d'inscriptions 3 100 dossards déjà distribués



Retrouvez sur la page facebook de la Sénartaise les photos de l'édition 2014 et sur le site de notre partenaire la galerie des portraits prises sur l'esplanade du Carré Sénart.

Le parcours est composé d'une boucle de 6km dans le périmètre du Carré Sénart. 6 kilomètres pour la bonne cause à faire en marchant, en trotinant ou en courant entre copines, en famille, ou entre collègues.

« 50 % des droits d'inscription sont reversés au comité Seine-et-Marnais de la Ligue contre le cancer. »

Pour s'inscrire, tous les moyens sont bons : **Inscriptions en ligne :** de façon individuelle avec paiement sécurisé par carte bleue.

Inscription par courrier : il suffit de télécharger le bulletin d'inscription individuel et de l'imprimer. Le bulletin est à retourner dans les plus brefs délais et sous réserve de places disponibles, une fois rempli, accompagné de votre chèque de règlement à : La Sénartaise - Agglo de Sénart - 9 allée de la citoyenneté - 77567 Sénart Lieusaint Cedex.

Inscription sur place : rendez-vous à l'hôtel de la communauté, au Carré Sénart, 9 allée de la citoyenneté du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Inscription collectives entreprises : La Sénartaise s'ouvre cette année aux comités d'entreprises désireux de faire participer des collaboratrices ou clientes, contactez l'Agglo. pour plus d'informations.

Renseignements : 01 64 13 18 49

Opéra en fête

La Médiathèque et le Conservatoire fêtent l'opéra du 4 au 15 avril.

La médiathèque et le conservatoire Maurice Ohana s'associent pour faire découvrir un genre musical très particulier, mal connu parfois bien que déjà très ancien : l'opéra. Plusieurs moments différents et complémentaires sont proposés à tous les curieux désireux d'en savoir plus :

- le samedi 4 avril à 17h au conservatoire : cours public de culture musicale ouvert à tous. Le premier opéra de l'histoire de la musique, *L'Orfeo* de Monteverdi par Bruno Giner, directeur du Conservatoire.
- le samedi 11 avril à 15h à la médiathèque (Petit forum) : conférence sur l'histoire de l'opéra par Eric Proton, discolthécaire et spécialiste du sujet. À



17h, cette conférence sera suivie par un moment musical (Chœur et airs d'Opéra), donné par les élèves du Conservatoire (classes d'Anne Rich et chœur de Marie-Haude Berge)*

- le mercredi 15 avril à 14h30 à la médiathèque (petit forum) : projection de *Orphée aux enfers* de Jacques Offenbach, avec une introduction par Bruno Giner (durée environ 2h).

**Le programme complet de la journée du 11 avril est disponible à la Médiathèque et au conservatoire. N'hésitez pas à le demander !*

Médiathèque : 01 64 88 61 53
Conservatoire : 01 64 88 77 00

Du côté de L'élan 11-15 ans...

Un collectif de collégiens de Combs-la-Ville accompagné par le service jeunesse en partenariat avec la Scène Nationale de Sénart présente le **premier concours de court-métrage de Sénart**. Ce concours s'adresse aux habitants de Sénart et des villes limitrophes, des tranches d'âge collège et lycée. Celui-ci se déroulera le 27 juin 2015 à Combs-la-Ville. Aucun thème n'est imposé, nous laissons place à toute forme de créativité. Les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire jusqu'au 27 mai 2015 date à laquelle ils doivent remettre leur film aux organisateurs qui les informeront par la suite de leur sélection au concours. Après une pré-sélection, entre 6 et 10 films seront retenus et concourront pour différents prix (meilleur scénario, meilleur réalisation, prix coup de cœur du public...). Les objectifs de ce projet sont de : Valoriser le talent de jeunes Sénartais. Encourager les jeunes à développer une pratique artistique et culturelle. Favoriser l'émergence d'espaces de créativité.

Contact : Anthony | 06 07 83 11 05

L'Atelier Tricot

Depuis le mois de décembre, un partenariat a été engagé entre le Service Jeunesse de Combs-la-Ville et le Centre d'Action Sociale Trait d'Union. A ce jour, ce sont trois dames bénévoles de l'atelier tricot du Trait d'Union qui sont venues transmettre leur savoir et leurs techniques aux jeunes de l'Élan 11-15 ans. Sur l'ensemble des ateliers mis en place, 12 adolescents, filles et garçons, se sont pris au jeu des aiguilles et ont tricoté housses de Smartphones, écharpes et bonnets. À la demande des jeunes de l'Élan 11-15 ans et des bénévoles du Trait d'Union, ces ateliers seront remis en place sur d'autres périodes de vacances au cours de l'année.

Renseignements : 01 60 60 42 64

Heure du jeudi

Les élèves du conservatoire Maurice Ohana se produiront en audition le 9 avril 2015 dans la salle Traviata à 19h30.

Renseignements au 01 64 88 77 00

Lutte anti-gaspillage : braderie

Elle aura lieu le dimanche 17 mai 2015 de 8h à 18h pour les Combs-la-Villais et les habitants des communes limitrophes (Lieuxaint, Moissy-Cramayel, Tigery, Brie-Comte-Robert, Evry-Grégy, Varennes-Jarcy, Quincy sous Sénart). Des places pour personnes à mobilité réduite sont spécialement réservées. Vente des places au Château de la Fresnaye au 2e étage.

Tarifs des emplacements : 13.50€ les 2,5 m et 26€ les 5 m.

Renseignements au 01 60 34 27 63

Ateliers multimédia

À la médiathèque : le mardi 7 avril de 14h à 16h15 découverte d'Excel, le samedi 11 avril à 10h, découverte de l'ordinateur et le samedi 18 avril à 10h, découverte de Word.

Tarifs : 5,20€ pour les Combs-la-Villais et Sénartais ou 10,40€ pour les usagers résidant hors Sénart.

Renseignements au 01 64 88 61 53

Projections

Durant les vacances de printemps la médiathèque proposent trois projections : mercredis 22 et 29 avril à 10h30 et 15h et samedi 25 avril à 10h30. Programme sur place.

Renseignements au 01 64 88 61 53

Ça jazz à Combs

Concert du Big Band de Sénart et de l'ensemble instrumental de Sénart le 17 avril à 20h30 à la salle des fêtes André Malraux.

Renseignements au 01 64 88 77 00

Salles municipales

Pour réserver une salle des permanences ont lieu le mardi de 8h30 à 12h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h au Château de la Fresnaye, 2^{ème} étage.

Renseignements au 01 60 34 27 59

CACV Karaté , une 1^{ère} partie de saison plus que réussie

Les résultats du CACV Karaté ne cessent de progresser depuis le début de la saison, aussi bien au niveau national qu'international.

Le club qui compte cette année 7 athlètes classés sur les listes ministérielles de haut niveau, a déjà récolté 14 podiums nationaux. Quatre jeunes font partie du collectif France (Sirine Lounes, Clément Besniet, Sofiane Agoudjil et Kajith Kanagasingam) les deux derniers étant membres titulaires de l'équipe de France. Kajith ayant participé aux championnats d'Europe cadet -52 Kg à Zurich au mois de février (défaite en ¼ de finale) et Sofiane qui a quant à lui participé aux championnats du monde seniors -60 Kg à Brèmes (son partenaire de club Nixon N'Colo était aussi sélectionné avec l'équipe national du Congo). Sofiane

est d'ores et déjà sélectionné pour les championnats d'Europe seniors à Istanbul, avec en ligne de mire une qualification pour les 1^{er} jeux Européens au mois de Juin à Bakou. Le club compte aussi dans ses rangs trois autres internationaux étrangers (Cubain, Cote d'Ivoire et Algérie).

Malgré ces beaux résultats, le CACV Karaté fait office de petit poucet auprès des autres clubs représentant l'élite française, non pas par son nombre d'adhérents qui est aujourd'hui de plus de 200 (dont 31 ceintures noires du 1^{er} au 5^{ème} Dan), mais par son budget qui est 5 à 20 fois inférieur à ses rivaux. Tout ceci n'est réalisable que grâce à un bureau de 7 personnes investies depuis des années, avec Emmanuelle Rousseau qui vient de prendre la relève de Valérie Gerduyn à la présidence du club, avec l'appui de



trois professeurs bénévoles (Francois Riccobene, Mohammed Salhi et Gérard Maitre) qui donnent 12h de cours par semaines, du débutant au confirmé et du compétiteur au non compétiteur.

Tout se fait dans une ambiance conviviale et familiale qui donne envie à l'échange et au travail.

Renseignement : contacter Gérard Maitre au 01 64 88 95 63

Quoi de neuf en 2015 à Vidéo Combs ?

Depuis la rentrée de septembre et le forum des associations, nos activités ont repris studieusement, bien entrecoupées par les vacances des uns et des autres... il a fait si beau cet automne !

Cours, séances de questions-réponses-échanges, visionnages ; le rythme est bien rodé. En novembre la fête du Club a réuni un bon nombre de participants. Projection et soirée ont été appréciées à juste titre et les organisateurs sont prêts à recommencer. C'est si agréable de se retrouver en dehors du cadre habituel et de faire partager nos expériences, aux conjoints et amis.

C'est aussi pour cela que, début avril, nous

avons projeté une sortie à Guédelon. Ce n'est pas la première fois que le Club y va et certains de nos adhérents suivent l'évolution du chantier avec assiduité.



C'est passionnant de voir les avancées de cette belle expérience et évidemment, ce sera ensuite bonne matière à de nouveaux reportages, diaporamas ou films. Chacun voit les choses de façon

différente et c'est source d'échanges, de comparaisons et pourquoi pas de découvertes. C'est cela aussi le Club.

Donc, notre association avance. Vous pouvez venir nous rejoindre, même en cours d'année. Certains l'ont fait récemment. On s'adapte. Apportez nous vos idées, vos compétences, vos demandes. Les techniques, les matériels, les logiciels, tout bouge si vite qu'il faut s'entraider et se motiver. Quel que soit notre niveau, nous pouvons tous progresser et le faire dans la bonne humeur, c'est encore mieux.

Un site : www.videocombs.com / une adresse mail : video.combs@free.fr / Deux n° de téléphone : 01 64 88 53 40 et 01 60 60 63 83

L'Atelier des 200

La Scène nationale de Sénart orchestrera sa première édition de «l'Atelier des 200», sur une idée originale de la MC 93, Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Durant celui-ci, près de 200 amateurs pourront participer à un stage intensif dirigé par plusieurs grands metteurs en scène ou chorégraphe. Cet événement unique en son genre crée une énergie d'ensemble idéale pour s'essayer au jeu, expérimenter l'expression collective et vivre une incroyable aventure humaine et artistique.

Depuis 5 ans, la MC93 organise cet atelier et voit naître la dynamique du nombre sur un plateau partagé à 200. **Cette année, l'expérience inédite se déroulera également à Sénart : samedi 23 mai de 11h à 20h et dimanche 24 mai de 14h à 20h à la Scène nationale de Sénart La Coupole, Combs-la-Ville.**

LES INTERVENANTS

Sylvain Groud, danseur et chorégraphe
Jean-Yves Ruf, acteur, auteur, metteur en scène de théâtre et d'opéra et pédagogue.
Joël Pommerat, auteur-metteur en

scène préférant se définir comme « auteur de spectacle » (d'autres intervenants pourront compléter cette liste).

INFORMATIONS POUR LE PUBLIC

Aucune sélection n'est effectuée. Atelier ouvert à tous (pour les mineurs, fournir une autorisation parentale). **Inscription indispensable avant le 17 avril 2015** en remplissant le formulaire disponible sur place ou directement en ligne sur le site internet **www.scenenationale-senart.com**. La participation financière comprend les 2 jours d'atelier + 1 repas le samedi soir + 1 repas le dimanche soir. Ces repas font partie intégrante de l'atelier (convivialité, échanges, rencontres...).

Plus d'informations au 01 60 34 53 60 ou rp@scenenationale-senart.com
Scène nationale de Sénart, La Coupole rue Jean-François Millet
Tarifs (atelier + 2 repas) : 40 ou 30 €*

* demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, familles nombreuses, personnes invalides, seniors, sur présentation de tout justificatif récent précisant votre situation.

La MJC, L'Oreille Cassée

En ce doux début de printemps, la MJC L'Oreille Cassée vous propose de changer de continent pour une sympathique journée Africaine le 11 avril !

Au programme :

17h30 : Démonstration et initiation aux percussions africaines et au Balafon,

18h - 19h30 : Atelier d'initiation aux percussions et au Balafon,

Petite restauration sur place (spécialités africaines)

20h30 : Concert de Nanou Coulibaly. La musique de Nanou est proche des musiques des grands orchestres bambara. Sa particularité est de chanter en bambara et en soninké. Ses thèmes se rapportent à l'enfance, à l'éducation et aux femmes.

Renseignements au 01 60 60 76 98



Synergie remercie les Compagnons d'Irminon

Nous tenons à remercier les Compagnons d'Irminon pour avoir organisé une vente de vin chaud durant le marché de Noël au profit de notre association. Nous parrainons beaucoup d'enfants de Madagascar pour les aider à se nourrir correctement, s'habiller décentement et se soigner au mieux. Cette collecte va nous permettre de prendre sous notre tutelle d'autres enfants en grande difficulté. Nous vous rappelons que nous collectons à longueur d'année des vêtements en bon état et du petit électro-ménager. Merci encore à Irminon et rendez-vous à Synergie (8 rue de la Clavelière proche de la Mairie) tous les matins (sauf dimanche) pour déposer vos vêtements.

Association Révosoleil

Le mois d'avril verra le départ du premier voyage de l'association Révosoleil pour 2015 : Gérardmer pour la fête des jonquilles. Nous travaillons sur les destinations 2016 avec au programme 2 îles Malte et La Réunion ainsi qu'un petit voyage en France.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

www.revosoleil.com

Jeannine Jung au 01 60 60 53 19 et 06 80 07 04 34

La Maison du Combattant et du Citoyen

la prochaine conférence de la Maison du Combattant et du Citoyen (MCC) s'intitulera « **l'évolution technique pendant la guerre 14-18** ».

Elle sera animée par **le Général Bourachot**.

Elle se déroulera le vendredi 17 avril 2015 à 15h, à la maison de quartier des «Quincarnelles», avenue Jean Jaurès à Combs la ville.

Renseignements : 01 60 60 38 71 - 06 71 28 83 67

Cyclo Club de Combs-la-Ville



trois circuits route, lieu désormais classique sur ces Randonnées de Printemps. Les vététistes empruntèrent les chemins campagnards et apprécient le fléchage mis en place par notre organisation. Deux circuits de 28 km et de 50km pour les plus agueris leur permirent de s'adonner à leur sport favori. Une rampe de

lavage fut mise à leur disposition sur l'aire d'arrivée pour le nettoyage de leur vélo. L'ensemble des participants a pu se reconforter dans la salle du gymnase, où les attendaient boissons et sandwichs. L'association «vaincre la Mucoviscidose» toujours fidèle à cette manifestation proposa à 22 marcheurs, un circuit 10 kms en forêt de Sénart. Les fonds récoltés contribuent à la lutte contre cette maladie.

Dimanche 15 mars, bien que la matinée fut fraîche et le ciel quelque peu menaçant, les jonquilles annonciatrices du printemps fleurissaient les ronds points de notre ville. Les participants affrontèrent les dernières froidures hivernales et se présentèrent sur l'aire de départ où leur fut servi café chaud et autres barres énergétiques afin de les encourager sur les différents circuits proposés et fléchés de 30, 60, 90 et 115 kms. Ils furent 605 à prendre le départ dont 22 marcheurs. Des points de convivialité avec ravitaillement s'échelonnaient sur les différents parcours, afin de permettre à tous de souffler un peu et reprendre des forces si besoin. La halte à la ferme auberge d'Echou, sur le circuit de 115 km fut très appréciée. La majorité des cyclotouristes se retrouvèrent au pied du château féodal de Blandy-les-Tours où se croisent

À 12h30, les coupes furent remises aux plus méritants, avec fleurs pour chacune des dames. Une grande tombola gratuite fit quelques heureux, en récompense de leurs efforts. Le soleil éclaira timidement cette fin de matinée, et rendez-vous fut pris pour 2016, pour tous ces passionnés de cyclotourisme.

À 12h30, les coupes furent remises aux plus méritants, avec fleurs pour chacune des dames. Une grande tombola gratuite fit quelques heureux, en récompense de leurs efforts. Le soleil éclaira timidement cette fin de matinée, et rendez-vous fut pris pour 2016, pour tous ces passionnés de cyclotourisme.

CACV Gym, la Baby Gym à partir d'1 an!

La Baby Gym est l'activité gymnique destinée aux enfants de 2 à 4 ans. Elle contribue à leur développement général sur le plan moteur, affectif et cognitif.

Le CACV GYM de Combs, club labellisé, accueille les babys à partir d'un an. Encadrés par une équipe compétente dans un gymnase aménagé spécialement pour la pratique de la gymnastique,

les petits gymnastes en herbe seront suivis et aidés de leurs parents sur des circuits ludiques et adaptés à leur âge.

Vos enfants sont toujours en mouvement, sautent sur le canapé, font des « galipettes » à longueur de journée... venez faire une séance d'essai (45 minutes) et rencontrer les coachs le mercredi à partir de 16h30 ou le samedi à partir de 9h30.

www.cacv-gym.com

Page Facebook : Cacv gym



copyright photo baby gym

Que font vos enfants cet été ? Le Secours Catholique leur propose de partir en vacances

Les accueils familiaux de vacances (AFV) proposent à votre enfant de partager un temps de vacances avec une autre famille. C'est l'occasion de découvrir une autre région (la Manche), d'autres personnes, de nouvelles activités.

L'AFV est proposé aux enfants de 6 à 9 ans pour un premier départ. Les familles de vacances sont connues du Secours Catholique, elles sont préparées et accompagnées tout au long du séjour. L'AFV a lieu en juillet pendant plusieurs semaines. Les bons vacances sont acceptés. Les inscriptions ont lieu maintenant.

Nous contacter au 01 60 60 50 77 ou 06 43 70 75 16

Témoignages : Un enfant parti en 2014 : « J'ai vu et connu d'autres personnes. J'ai fait du vélo. Il y avait des animaux. »

Une Maman dont les enfants partent : « Cela leur fait du bien. Ils voient, connaissent autre chose, comment cela se passe chez les autres. Ils découvrent d'autres paysages. Ils reviennent changés, plus calmes. Cela les stimule, les AFV les font voyager. C'est plus familial que les colonies. »



Le budget communal 2015 : Une nouvelle "feuille de route" sincère, responsable et équilibrée

C'est dans un contexte économique difficile que nous avons voté, lors du dernier Conseil municipal, le budget communal primitif pour l'année 2015. Nous avons dû, tant bien que mal, composer avec la baisse drastique des dotations de l'Etat, preuve de son désintéressement et de sa volonté de couper un peu plus les vivres aux communes.

Bien que cette décision désastreuse restreigne financièrement notre marge de manœuvre, les élus de la majorité municipale ont fait le choix assumé de ne pas répercuter ses effets sur les Combs-la-Villais. En effet, depuis 2002, nous avons refusé d'augmenter les taux d'imposition, après les avoir baissés de 1995 à 2001.

Ce choix est aujourd'hui reconduit pour l'année 2015 !

Cette sagesse budgétaire s'accompagne d'une gestion saine et rigoureuse, nous permettant de maintenir notre cap et de mettre en œuvre les perspectives que nous portons, tout en préservant notre patrimoine communal. La Maison du Petit Chêne à Chaussy prendra une toute autre dimension dans les prochains mois avec des travaux à hauteur de 550 000€. Tout comme la Coupole, qui va contribuer à la diversité de notre action culturelle par une première tranche de réaménagement en 2015, ou encore nos

travaux d'amélioration de nos bâtiments, de la voirie, incluant les opérations d'accessibilité, et de l'éclairage public.

Notre motivation et nos engagements pour les Combs-la-Villais sont clairs, et ils sont tenus. À l'exemple de la Crèche des Moussaillons et du nouveau marché, deux équipements attendus, que nous avons réalisés en 2014 pour la satisfaction de tous !

Par ailleurs, dans un contexte aussi difficile, notre responsabilité d'élu nous impose d'adopter une démarche constructive. Or, à ce jour, l'opposition se complait dans une abstention quasi-systématique, sans qu'aucune proposition ne soit apportée pour le bien de notre collectivité. Face à une telle posture, devons-nous assister à un « copier/coller » des six dernières années pour la suite de cette mandature ?

Une chose est sûre, malgré ce contexte délicat dans lequel nous sommes contraints d'avancer, les élus de la majorité municipale continueront à mettre tout en œuvre pour répondre au mieux à l'intérêt général et au bien-être de nos concitoyens en matière de services publics.

Autour de Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-La-Ville ».

Tout ça pour ça !!!

Le budget reste l'élément majeur de l'action municipale : c'est le moment des choix importants qui engagent la municipalité pour les années à venir. Or, le conseil municipal a adopté le nouveau budget sous le sceau de l'austérité.

Le principe de libre administration des collectivités locales précède bien que la réflexion des élus doit porter sur une prospective à moyen et long terme et non seulement d'une année sur l'autre. Cependant, la gestion de la majorité municipale est au « fil de l'eau », au coup par coup, sans véritable diagnostic engagé pour anticiper les priorités, les imprévus et l'avenir.

L'enjeu majeur est la maîtrise et le choix des dépenses vis-à-vis d'une

croissance des recettes en berne. Alors que la commune a effectué des coupes publiques drastiques au détriment de notre population, notamment avec la suppression de la fête du 14 juillet et le repas des seniors ; la séance du 23 mars a permis de constater que la commune a réalisé un excédent budgétaire sur l'année 2014 de plus d'1 million d'euros. La (trop grande) prudence affichée s'effectue donc au détriment de notre population et du vivre ensemble.

Entre l'héritage du passé, les promesses électorales et l'incertitude du présent, la majorité municipale doit donc préciser son ambition pour notre ville et les Combs-la-Villais.

*P. Sainsard, M-C. Barthès, M. Gotin, J. Samingo, I. Jumarie
mieuxvivreacombs@orange.fr*

Principales délibérations du Conseil municipal du 23 mars 2015

- Approbation du Compte de Gestion 2014
- Approbation du Compte Administratif 2014
- Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2014
- Affectation du résultat de l'exercice 2014
- Fiscalité locale 2015 : maintien des taux d'imposition
- Vote du budget primitif 2015
- Demande de subventions dans le cadre du FIPD 2015
- Approbation du projet social 2015 - 2017 de Trait d'Union
- Demande de subvention au titre du fonds E.C.O.L.E. auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne pour l'année 2015
- Adhésion au groupement de commande du Syndicat de l'Énergie de Seine-et-Marne (SDESM) pour les tarifs jaunes et verts de la fourniture d'électricité.
- Demande de renouvellement du label «Ville Amie des Enfants»
- Transformation du Bureau Information Jeunesse en Point Information Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL : le 13 avril 2015 à 19h à l'hôtel de ville au sujet de l'avenir de Sénart



LE POINT SUR...

Les demandes de naturalisation centralisées

Depuis le 1er avril 2015, une plateforme unique est mise en place en Seine et Marne pour l'instruction des demandes d'acquisition de la nationalité française.

Pour rendre plus juste, plus transparent et plus efficace le dispositif d'accès à la nationalité française, Jean-Luc Marx, Préfet de Seine et Marne a décidé de mettre en place, à la sous-préfecture de Torcy, une plateforme départementale unique chargée de l'instruction des demandes

d'acquisition de la nationalité française pour tous les postulants du département de la Seine et Marne. Cela s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches et réduire ainsi les délais d'instruction des demandes et limiter le nombre des déplacements des usagers.

Seules les cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française se dérouleront à la préfecture ou au sein des sous-préfectures d'arrondissement selon le lieu de résidence des naturalisés. Une information précise dédiée

aux usagers est accessible sur le site internet des services de l'état en Seine et Marne :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Naturalisation-nationalite>.

Des outils pédagogiques et d'aide à la constitution des dossiers y sont disponibles à l'image du questionnaire personnalisé, des fiches d'auto-contrôle et de la vidéo présentant les différentes étapes de la constitution d'un dossier.

Bon à savoir

Enquêtes publiques

Du jeudi 29 janvier au lundi 16 février 2015, se sont tenues trois enquêtes publiques :

- déclassement et désaffectation du domaine public communal d'une partie de la propriété communale cadastrée AE n°575, sise rue de la Polynésie.
- classement dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier réalisé par Bouygues « Champ du Grillon » cadastré AH n°319p et 344 p, sise allées Alfred de Musset et Stéphane Mallarmé.
- classement dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier réalisé par Bouygues « Villa Mozart » cadastré A n°5306p, sise 12 avenue de Quincy. Monsieur Henri Ladruze, Commissaire-Enquêteur, vient de transmettre ses rapports et ses conclusions motivées à la Mairie. Ces documents sont consultables en Mairie, au service Documentation-Archives, aux horaires habituels d'ouverture.

Renseignements : 01 64 13 16 26

Etat civil

NAISSANCES

Jiyan Gümüs, Diamantino Afonso Tom Ruggiero, Mahé Beaune, Maryam Akkaoui, Chloé Girard, Chad Alpou

Clémence Dugardin, Meï Bonnet Namyslowska, Manon Doyen, Maxime Goutard, Madeline Delapierre

MARIAGES

Hermann Mayoute et Aurélie Sellapin
Victor Bingue et Tsiesy Haritiana

DÉCÈS :

Michel Cuet (79 ans)
Yves Loro (72 ans)
Rolande Steibel veuve Payonne (87 ans)
Joseph Zrim (84 ans)
Claude Tripard (88 ans)
Jeannine Coppin (71 ans)
Germaine Baufaron veuve Lemonnier (92 ans)
Cécile Abadie veuve Le Targat (64 ans)
Christian Cloup (54 ans)
Bernard Augry (75 ans)
Luciano Eynard (92 ans)
Florence Six née Jagoz (49 ans)
Jean HÉRAUDE (84 ans)
Yvette Boérés née Sonnier (86 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



ESPACE REMISE EN FORME

Votre Centre d'Aquabiking en cabine. Séance individuelle ou en duo

Vous souhaitez affiner votre silhouette,
évacuer le stress, vous ressourcer ?

La solution : l'Aquabiking

Profitez également
de notre Espace Onglerie

OFFRE DE DÉCOUVERTE

19 € au lieu
de **29 €**

les 30 min*

* 1 par personne. Voir conditions en magasin

BIKE O ZEN

C. C. de l'Abreuvoir
Rue de l'Abreuvoir
77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 60 60 25 54
Port. : 06 20 73 10 72



**Isolation
Protection
Fermetures**



La rénovation énergétique de votre Habitat depuis 1981

C'est le moment de rénover !

Venez avec votre projet !

**Nous vous ferons
une étude personnalisée
autour d'un café gourmand ...**



Installation
par nos soins

fenêtres portes volets portails

PORTES OUVERTES

**le samedi 11 avril 2015
de 9h30 à 18h**

TVA à 5,5% - 30% de crédit d'impôt - Eco-prêt à taux 0 - Aides financières

ZAC de l'Ormeau - 22 rue Pierre et Marie Curie - COMBS LA VILLE - 01 64 13 66 13 - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr



**10^{ème} SEMAINE NATIONALE DU REIN
DU 21 AU 28 MARS 2015**

**Prendre soin de ses reins :
c'est vital pour tous !**

L'Hôpital Privé **Claude Galien** a consacré la **journée du 24 mars 2015** autour du dépistage des maladies rénales :

- ◊ Une infirmière et un néphrologue ont proposé au public de faire une analyse d'urine grâce à des bandelettes, ou une analyse de glycémie capillaire et la mesure de la tension artérielle.
- ◊ Des patients d'hémodialyse ont témoigné sur la transplantation et sur les modalités de la dialyse péritonéale.

Si vous avez des questions, vous pouvez appeler le secrétariat du **Dr ROSTOKER** et du **Dr RABATÉ** au 01 69 39 92 00.



**1 personne sur 20 a les reins malades
et ne le sait pas ! Et vous ?**

